



REPUBLIQUE FRANCAISE

Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche
Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière,
Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-erre et Le Theil-sur-Huisne

Aux membres du Conseil municipal de Val-au-Perche

CONVOCAION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal de Val-au-Perche se réunira à la mairie (Salle du Conseil municipal située au 1^{er} étage de la Mairie - 5, place de la Mairie), le mardi 21 mai 2024 à 20h00.

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 25 avril 2024
3. Gîte communal de Gémages :
 - 3.1. Instauration des tarifs de location,
 - 3.2. Approbation de la charte du réseau « Gites de France et Tourisme Vert »,
 - 3.3. Approbation du mandat de commercialisation « Loisirs Accueil Orne ».
4. Sport et vie associative :
 - 4.1. Convention avec le Tour de l'Orne Cycliste.
5. Station-service communale :
 - 5.1. Approbation du marché pour la fourniture de carburant,
 - 5.2. Avenant au contrat de maintenance des équipements de la station-service.
6. Finances :
 - 6.1. Décision Modificative n°1 sur le Budget Primitif 2024 de la Commune.
7. Mobilité :
 - 7.1. Avis sur le Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand.
8. Environnement :
 - 8.1. Approbation d'une convention de partenariat avec « Le Rucher du Beau Verger ».
9. Informations diverses
10. Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Val-au-Perche, le 15 mai 2024

Le Maire,

Sébastien THIROUARD

